Accompagnement au bilan de compétences

Le bilan de compétences est envisagé dans le cadre d'une interrogation de la personne en activité sur sa situation professionnelle, soit pour confirmer son choix, soit pour réinterroger la suite de sa carrière. Il est organisé en trois phases, au terme desquelles une synthèse écrite des résultats est remise à l'intéressé.

Objectifs :

- D'analyser, explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économique de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.
- D'organiser ses priorités professionnelles.
- D'utiliser ses atouts comme instrument de négociation pour un emploi, une formation ou en termes de choix de carrière.

Public visé : Toute personne voulant s'engager dans une démarche d'analyse et d'évaluation de son parcours professionnel et d'avoir une réflexion sur son projet professionnel.

Durée : 24 heures sur 3 mois (séances de 2 à 3h) **Prérequis :** Aucun

Programme proposé :

Présentation générale :

- Accueil
- Présentation du thème
- Présentation de l'intervenant
- Présentation, attentes et interrogations des participants
- Objectifs de l'accompagnement
- Présentation des règles à respecter au cours de l'accompagnement et de la logistique (timing, repas…)
- Introduction

Phase préliminaire (information préalable à la mise en œuvre du Bilan de Compétences) :

- Présentation de votre projet
- Analyse de votre demande et de vos besoins
- Détermination du format le plus adapté à la situation et à vos besoins
- Présentation et explication des objectifs et de la méthodologie du Bilan de Compétences
- Présentation de la mise en œuvre du Bilan de Compétences
- Présentation des modes de financement
- Explication des aspects administratifs (dossiers, délais, pièces à fournir)
- Vérification que le bénéficiaire est volontaire pour réaliser son bilan notamment dans le cadre de co-financement employeur
- Présentation de notre équipe et de nos moyens
- Présentation du consultant et de ces disponibilités
- Réflexion sur le choix du centre de bilan
- Réponses aux questions
- Définition conjointement des modalités de déroulement

Phase d'investigation :

Sur la base du bilan et des motivations de la personne bénéficiaire, cette phase permet de définir le projet professionnel comme suit :

- Construction de votre projet professionnel et d'en vérifier la pertinence
- Elaboration d'une ou plusieurs alternatives, notamment un projet de formation, un projet de validation des acquis de l'expérience.

Phase de conclusion s'achève par la présentation à la personne bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Grâce à plusieurs entretiens personnalisés, le bilan se clôt par une synthèse rédigée qui aura fait l'objet d'un échange avec la personne accompagnée, et qui devra contenir :

- L'analyse des compétences professionnelles et personnelles
- Présentation des résultats détaillés de la phase d'investigation : la définition du projet professionnel, des propositions concrètes d'évolution ou de réorientation professionnelle
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- Planification des principales modalités et étapes à prévoir pour la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences).
- Clôture de l'accompagnement au bilan de compétences

Bilan de suivi à 6 mois

Moyens pédagogiques :

- Ordinateur portable
- Vidéoprojecteur
- Caméra
- Dictaphone
- Paperboard
- CD ROM, clé USB
- Films
- Photographies
- Documentation
- Internet
- Mise à disposition de supports d'information sur les fiches métiers

Méthodes pédagogiques :

- Apports de contenus conceptuels et méthodologiques (exposés)
- Démonstration par l'intervenant
- Tests
- Enquêtes
- Mises en situation
- Etude de cas / cas pratiques
- Travail sur des outils concrets et opérationnels
- Retour sur expérience
- Echanges avec le groupe
- Questions / réponses
- Travail intersession

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats de l'accompagnement au bilan de compétences :

- Feuille de présence
- Evaluation formative (contrôle continu)
- Synthèse du bilan de compétences
- Certificat de réalisation et attestation de fin de formation
- Formulaires d'évaluation de l'accompagnement au bilan de compétences

Formateurs :

- Intervenant spécialisé en accompagnement dans le cadre de bilan de compétences

Modalités d'organisation :

Dates : A déterminer
Horaires : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
Lieu : A déterminer
Organisation de l'action : Bilan de compétences
Contact : 06 03 53 69 98 – contact@albconseil.fr
Modalité pédagogique : Accompagnement bilan de compétences en présentiel ou en distanciel

Modalités, délais d'accès et tarifs :

- **Accompagnement individuel au bilan de compétences :** durée de 3 semaines entre votre demande et le début de l'accompagnement au bilan de compétences, à partir de 2 200,00 € HT par participant et par bilan de compétences.

Les modalités de financement de formation :

- En tant que salarié, dirigeant ou indépendant, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de votre OPCO (*Opérateur de Compétences*) ou le plan de développement de compétences de votre entreprise ou structure.
- En tant que demandeur d'emploi, le financement de votre formation peut se réaliser auprès de France Emploi.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter les modalités et l'animation de la formation en fonction de la situation d'handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.

Les phases, la durée et les modalités d'accompagnement sont adaptées en fonction du bénéficiaire.

Contact : 06 03 53 69 98 – contact@albconseil.fr